

**AUTORISATION DE DIVULGUER DES
RENSEIGNEMENTS SUR LA POTABILITÉ DE L'EAU**

La Direction des laboratoires de santé publique (Santé publique Ontario) a toujours fourni des services d'analyse bactériologique aux résidents de l'Ontario dont l'eau potable provient d'un puits, parce qu'ils ne sont pas reliés à un réseau de distribution d'eau municipal. Pour garantir la confidentialité des résultats d'analyse, ceux-ci ne seront communiqués qu'à la personne dont le nom et l'adresse figurent sur la fiche de données, **à moins que cette personne ait autorisé (par écrit) le laboratoire** à communiquer les résultats à quelqu'un qu'elle aura désigné.

Je, _____, autorise par les présentes le laboratoire de santé
(Nom figurant sur la fiche de données)

publique à communiquer les renseignements relatifs à l'eau de puits prélevée sur ma propriété,
située au

_____,
(Adresse ou numéro du lot, concession, canton ou municipalité, comté, etc.)

à _____.
(Nom de la personne désignée)

Signature de la personne dont le nom figure sur la fiche de données :

Date : _____
(jour, mois et année)